

**Compte rendu de la réunion ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL  
du 18 mai 2022 à 18 heures**

**Président** : Jean-Claude DESCHIZEAUX, Maire.

**Présents** : Arlette BERNARD, Patricia CHMARA, Philippe DAVIDIAN, Jean-Claude DESCHIZEAUX, Rémy GUILLOT, Francine HINSCHBERGER, Dominique MARTIN, Yoann MAUPPIN, Charles-Edouard OLIVETTI, Nelly THOMASSIN.

**Excusés** : Laetitia BAILLE (pouvoir à Francine HINSCHBERGER), Etienne BILLET, Sandrine TARION (pouvoir à Jean-Claude DESCHIZEAUX), Alexandre ROUSSET.

**Absente** : Laurence BOUCQUIN.

**Secrétaire de séance** : Nelly THOMASSIN.

--++--

**Création d'un emploi pour accroissement saisonnier d'activité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de créer un emploi pour accroissement saisonnier d'activité d'agent des espaces verts à compter du 01 juin 2022 pour une durée de trois mois.
- précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 09 heures.
- décide que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux.
- habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, déclare la réunion close.  
La séance est levée à dix huit heures quinze.

Le Maire,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX

